



Le Rheu, le 15 janvier 2025

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE VETERANS

Cette compétition, organisée par le club de CPB RENNES, se déroulera à **RENNES – Salle Rapatel – 3 rue Rapatel – 35200 RENNES le dimanche 2 mars 2025.**

Horaire Général

V40-45, V50-55, V60, V65 messieurs : Pointage 8h30, début de compétition 9h00

V40-45, V50-55 dames : Pointage 9h30, début de compétition 10h00

V70, V75, V80 messieurs : Pointage 10h30, début de la compétition 11h00

V60, V65, V70 dames : Pointage 14h30, début de compétition 15h00

L'horaire de pointage et de début des tableaux pourra être modifié en fonction des engagements. Les clubs en seront avertis dès que le juge-arbitre aura établi l'horaire général.

En cas d'empêchement de dernière minute (jusqu'à 48 heures avant la compétition) avertissez la ligue ou Michel KERISIT au 06.83.01.80.77.

Si empêchement le jour même, contactez Alain TRICOIRE (délégué) au 06.25.18.12.52 ou Jacques SORIEUX (JA) au 06.18.17.63.23.

Cette compétition est qualificative pour le championnat de France qui se déroulera 19, 20 et 21 avril 2024 à GIEN (35).

Déroulement de la compétition : voir le règlement figurant en annexe.

Pause repas à 12H30 et reprise à 14h00. Les joueuses et joueurs éliminés en poule pourront participer à la consolante excepté les joueuses des tableaux V60, V65 et V70 dames qui ne commencent que l'après-midi. Les inscriptions se feront sur place dès 11 heures.

Remise des récompenses : elle aura lieu à la fin de la compétition et les récompenses ne seront remises qu'aux joueuses et joueurs effectivement présents sur le podium. Aucune récompense ne sera remise avant.

La liste des joueuses et joueurs qualifiés ou sur liste d'attente figure en annexe.

Pour nous permettre l'organisation de cette journée, **que vous soyez qualifiés ou sur liste d'attente**, vous voudrez bien nous retourner au siège de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table, Le Bourg Nouveau – 3, rue des Orchidées, 35650 LE RHEU, le bulletin d'engagement (fichier qualifiés Bretagne vétérans 2025) **pour le 7 février 2025 au plus tard.**

Passé cette date, il sera procédé au remplacement des joueuses et des joueurs qualifiés n'ayant pas répondu.

Un repas chaud sera servi le midi aux personnes ayant réservé sur le bulletin d'engagement pour un montant de 18.00 € hors boisson (voir menu en pièce jointe). Ces repas seront à payer sur place le jour de la compétition.

Nous comptons vivement sur votre présence.

Cordialement

Alain TRICOIRE
Délégué Vétérans

N.B. Tout qualifié ayant confirmé sa participation aux championnats de Bretagne, se verra, en cas de forfait non excusé 48H00 avant l'épreuve, infliger une pénalité financière de 30,00 € (en cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu pendant ces 48H00, le joueur doit justifier son absence par courrier auprès de la LBTT dans les 72H00).

Diffusion : Joueurs (S/C Correspondants clubs), Club organisateur, Juge-arbitre